



Un courant fort

Sainte-Croix

Avis public

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX :

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Francine Castonguay, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026, qui se tiendront généralement le mardi et qui débiteront à 19h00;

- | | |
|------------------------|----------------|
| - 13 janvier | - 07 juillet |
| - 03 février | - 18 août |
| - 03 mars | - 08 septembre |
| - 07 avril | - 06 octobre |
| - 05 mai | - 03 novembre |
| - 02 juin | - 08 décembre |
| - 15 décembre (Budget) | |

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce 19 novembre 2025.

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 19 novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19 novembre 2025.

Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier